PLAN LOCAL D'URBANISME

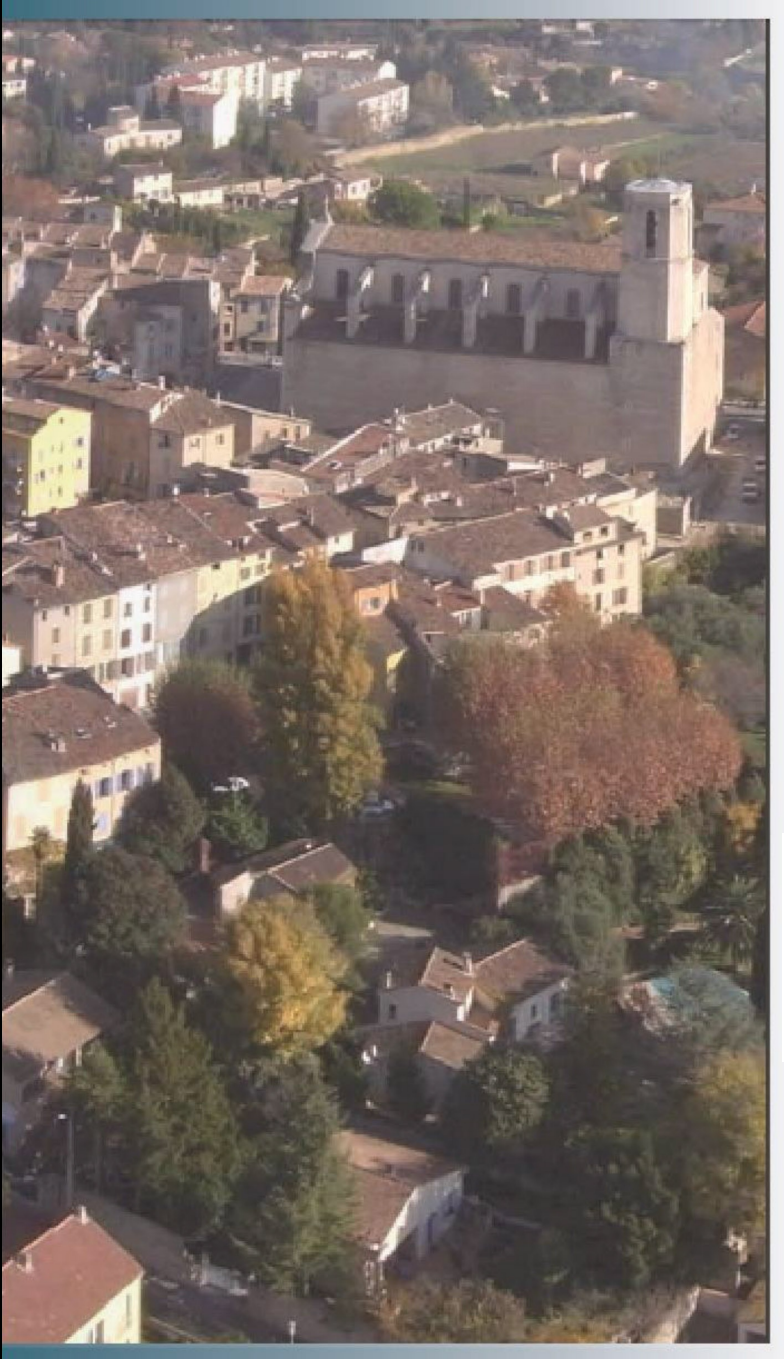

4. PLAN LOCAL D'URBANISME

4A2. PLAN DE ZONAGE
Planche Sud

Approbation du PLU : le 12 juillet 2017
Modification n°1 approuvée le 3 juin 2022
Révision Allégée n°1 approuvée le 10 mars 2023

Modification n°2 approuvée le 24 septembre 2026

COMMUNE DE LORGUES

CITADIA
GROUPE SCET | HTC

AR Prefecture
083-218300721-20260924-26_116-DE
Reçu le 28/09/2026

Légende

- ▭ Limite de zone du PLU
- ▦ Espace boisé classé (R123-11 a)
- ▩ Emplacement Réservé
- ▭ Servitudes d'attente de projet (SAP)
- ▦ Servitudes de mixité sociale (MS)
- ▭ Périmètre bâti d'intérêt patrimonial (L151-19)
- ▭ Périmètre d'orientation particulière d'aménagement (OAP)
- ▦ Elément de paysage (L123-1-5 III 2° et R123-11h)
- ▭ Aménagement paysager à créer
- — Marge de recul
- ○ Bâtiment pouvant changer de destination en zone A

Eléments de paysage et de patrimoine protégés

- ★ Protection du patrimoine bâti
- ▭ Zone d'Expansion de Crue identifiées sur le bassin versant de l'Argens (à l'étude)
- ▭ Zone d'Expansion de Crue identifiées sur le bassin versant de l'Argens (à préserver)
- ▨ Synthèse PPRI et Aléas (voir détails en annexes)

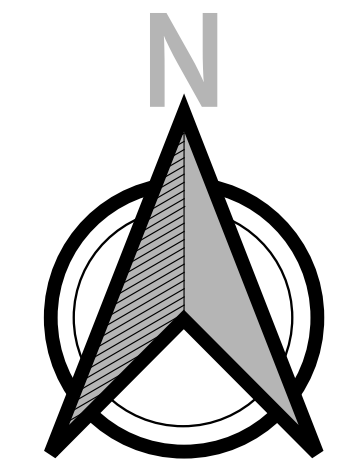

0 0,5 1 km

Echelle : 1/6500 ème